

# Communiqué



## Juanes la superstar internationale de la musique latine rejoint une campagne de grande envergure visant à promouvoir l'interdiction des mines

Genève, le 25 mai 2012 - Juanes, le Colombien reconnu comme multi-lauréat des Grammys Awards et militant anti-mines, rejoint une poussée de haut niveau pour appeler tous les États ne l'ayant pas encore fait, à adhérer à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, aussi connu comme la *Convention d'Ottawa*. Ce traité international interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel et exige que les États fournissent assistance aux survivants d'explosions de mines. À ce jour, 160 États ont adhéré à la Convention.

Juanes rejoindra son Altesse Royale le Prince Mired Raad Al Hussein de la Jordanie, Envoyé Spécial de la Convention, en tenant les efforts pour promouvoir l'interdiction complète des mines antipersonnel. Le Prince Mired a déclaré cette semaine pendant les réunions annuelles des Comités de la Convention, que « si l'acceptation universelle de la Convention n'était pas élevée de temps à autre à de plus hauts niveaux, de nombreux États qui n'ont pas encore adhéré à l'interdiction, pourraient la rejeter comme étant sans importance ».

« Cette Convention est d'une importance vitale et je suis honoré de contribuer à diffuser ce message aux dirigeants du monde » a déclaré Juanes en réponse à l'invitation faite par le Prince Mired. « J'ai vu de première main la dévastation causée par les mines antipersonnel dans mon propre pays. Tous les États doivent rejoindre le mouvement mondial visant à éradiquer ces armes insidieuses et inhumaines qui causent des dévastations pour des années à venir ».

La nécessité de faire appel à grande envergure aux États qui n'ont pas adhéré à la Convention, a d'abord été soulevée en 2009 lors du *Sommet de Carthagène pour un monde sans mines*. Là-bas, les États, les organisations internationales et non gouvernementales ont convenu qu'il existait un « besoin urgent » d'engager des États non parties « à un niveau ministériel ou supérieur » pour assurer l'acceptation universelle de la Convention.

Depuis le *Sommet de Carthagène*, son Altesse Royale le Prince Mired, a voyagé dans le monde pour se réunir face à face avec des dirigeants de la Corée du Sud, les États-Unis, le Laos, Singapour, Tonga et d'autres pays pour leur demander de se joindre à la Convention. « Je suis déterminé à continuer à faire ce que je peux, mais je ne suis qu'une personne parmi beaucoup d'autres qui devraient être impliqués dans des missions de haut niveau », a déclaré le Prince Mired.

« Je suis ravi d'accepter l'invitation du Prince Mired et d'unir mes forces aux siennes, en espérant que d'autres nous rejoindront en appelant à l'acceptation universelle de la Convention », a déclaré Juanes. « En 2009 à Carthagène, les États parties ont pris l'engagement de condamner et de décourager par tous les moyens toute production, transfert et utilisation de mines antipersonnel par tout acteur, quel qu'il soit. Nous avons tous un rôle à remplir dans la réalisation de cet engagement ».

Juanes, qui a été nommé par le magazine *Time* parmi l'une des 100 personnes les plus influentes dans le monde, était un conférencier d'honneur lors du *Sommet de Carthagène*. Son dévouement en tant que militant mondial est évident, non seulement dans ses paroles, mais aussi par ses causes

**Unité d'appui à l'application de la Convention**

philanthropiques, notamment à travers sa fondation. La *Fundacion Mi Sangre* fournit activement de l'assistance et de la réhabilitation aux victimes des mines antipersonnel dans la Colombie.

### **Qu'est-ce que la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel ?**

La Convention a été adoptée à Oslo en 1997, signée à Ottawa la même année et est entrée en vigueur le 1er mars 1999.

À ce jour, 160 États ont adhéré à la Convention, la Somalie, la Finlande et le Sud-Soudan ont adhéré à la Convention dans les six derniers mois. Tous les États d'Amérique, sauf Cuba et les États-Unis font partie de la Convention.

Parmi les 160 États parties, 155 n'ont plus de stocks de mines antipersonnel et ont détruit plus de 44,5 millions de ces armes.

50 États qui fabriquaient auparavant des mines antipersonnel sont désormais soumis à l'interdiction de l'ensemble de production par la Convention. Même les pays qui ne font pas partie de la Convention ont mis en place des moratoires sur la production et / ou le transfert de mines.

Parmi les 56 États Parties ayant déclaré avoir des zones minées, 20 ont rempli leurs obligations de déminage tel que prescrit la Convention.

Le déminage a permis de remettre à disposition pour des activités humaines normales, des millions de mètres carrés de terres autrefois dangereux.

###

Pour des entretiens ou de plus amples informations concernant la Convention ou le rôle de Juanes comme Envoyé Spécial, veuillez svp envoyer un email à : [Press@APMineBanConvention.org](mailto:Press@APMineBanConvention.org) ou contactez Laila Rodriguez au +41 (0) 22 906 1656. Trouvez de photos de Juanes pendant le *Sommet de Carthagène* à travers notre site [web](#), [Facebook](#), [Flickr](#) ou [Twitter](#). Pour plus d'information sur *Fundacion Mi Sangre*, envoyez un email à : [comunicaciones@fundacionmisangre.org](mailto:comunicaciones@fundacionmisangre.org).